|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| ConseilCinquante et unième session ordinaireGenève, 26 octobre 2017 | C/51/16Original : anglaisDate : 20 juillet 2017 |

**Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint**

Document établi par le Secrétaire général

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

 À sa trente‑deuxième session extraordinaire tenue à Genève le 27 mars 2015, le Conseil a prolongé le mandat du Secrétaire général adjoint, M. Peter John Button, du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2018 (voir le paragraphe 7 du document C(Extr.)/32/9 “Compte rendu des décisions”).

 Compte tenu de l’efficacité du Secrétaire général adjoint, après consultation du président du Conseil et conformément à la pratique, le Secrétaire général recommande la prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint jusqu’au 30 novembre 2021. Un compte rendu des conclusions du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑quatorzième session, qui se tiendra à Genève le 25 octobre 2017, concernant cette recommandation sera présenté au Conseil à sa cinquante et unième session ordinaire qui se tiendra à Genève le 26 octobre 2017 (voir le document C/51/18 “Rapport du président sur les travaux de la quatre‑vingt‑quatorzième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité”).

 *Le Conseil est invité à prolonger le mandat du Secrétaire général adjoint du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2021.*

[Fin du document]